

minutes et remuer constamment le lait avec une cuiller afin d'empêcher qu'il se forme une peau. Il est bon de continuer à donner le lait bouilli pendant 2 à 3 semaines, après la disparition de la diarrhée. Si l'on craint le scorbut, on peut donner du jus d'orange. Ne jamais donner de purgatif.

La deuxième méthode est efficace dans les diarrhées putrides, les diarrhées chroniques des nourrissons âgés, et chez les nourrissons qu'un régime albumineux n'a pas amélioré.

Cette deuxième méthode consiste à prescrire des bouillies d'orge faites à l'eau.

Chez les nourrissons malingres, qui ont moins que 4 mois, prescrire une cuillérée à soupe rase de farine d'orge pour une pinte d'eau. Chez les nourrissons qui ont plus que 4 mois, prescrire 2 à 3 cuillérées à soupe rase de farine d'orge pour une pinte d'eau. Chez les nourrissons qui ont 8 et 9 mois, prescrire 4 à 5 cuillérées à soupe rases de farine d'orge par pinte d'eau. Employer de préférence la farine d'orge de Robinson. Le grain d'orge peut être prescrit, mais il faut qu'il bouille trois heures.

Préparer de la façon suivante les bouillies d'orge: Délayer dans un peu d'eau froide, la quantité d'orge prescrite afin qu'elle fasse une pâte claire. Mélanger cette pâte à une pinte d'eau bouillie chaude. Ajouter le $\frac{3}{4}$ d'une cuillérée à thé de sel de cuisine. Laisser bouillir à feu doux pendant 20 minutes. Couler, puis ajouter assez d'eau, s'il est nécessaire, pour former une pinte. Donner de cette eau d'orge, la quantité nécessaire, à des intervalles convenables. Le nourrisson malingre qui a moins que 4 mois, ne peut rester à ce régime plus de 48 heures.

Au lieu de la farine d'orge, on peut prescrire de l'amidon, de l'arrow-root, de la farine de riz ou de la farine grillée.

En outre des bouillies d'orge, on peut faire donner des minces tranches de pain blanc rôties, durcies au four, délayées dans de l'eau tiède et cuites quelques minutes.

Dès que les selles deviennent brunes et d'une consistance plus ferme, le lait peut être ajouté graduellement. Si après un premier essai, les selles redeviennent mauvaises, on peut réessayer l'eau d'orge pendant 24 à 48 heures.

La troisième méthode s'emploie dans les diarrhées infectieuses légères, dans la dysenterie, dans le choléra des nourrissons, et dans les diarrhées mécaniques.

Prescrire un purgatif (huile de ricin de préférence) la diète hydrique (eau bouillie non sucrée) pendant 24 heures, puis les bouillies d'orge pendant 1 ou 2 jours. Ce traitement convient surtout dans les diarrhées infectieuses légères et dans les diarrhées mécaniques.

Dans la dysenterie, le purgatif ne doit être donné qu'au début de la maladie. Si les selles sont nombreuses, si elles ont perdu tout caractère